

<https://philosophie.ac-creteil.fr/spip.php?article465>



Région académique
ÎLE-DE-FRANCE



Académie de Créteil. Annuaire des services

- Contacts, annuaires, services



Date de mise en ligne : mardi 25 août 2015

Copyright © La philosophie dans l'Académie de Créteil - Tous droits

réservés

Sommaire

- [Rectorat de l'académie de Créteil](#)
- [Messagerie personnelle](#)
- [SIEC](#)
- [Inspections Académiques](#)
- [Annuaire des services du Rectorat](#)
- [I-pROF](#)
- [ARENA / https://externet.ac-creteil.fr/](https://externet.ac-creteil.fr/)
- [ENSAP](#)
- [Comment procéder à l'ouverture de votre ENSAP ?](#)

Rectorat de l'académie de Créteil

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil Cedex
tel : 01 57 02 60 00
fax : 01 57 02 60 01
<http://www.ac-creteil.fr>

Messagerie personnelle

Des informations administratives et professionnelles vous sont adressées sur cette messagerie.

Elle prend la forme suivante : prenom.nom@ac-creteil.fr

Pour se connecter, il faut :

- un identifiant composé de l'initiale du prénom immédiatement suivie du nom ;
- un mot de passe : le premier mot de passe est votre NUMEN.

Il est vivement conseillé de le modifier à la première connexion.

SIEC

Examens et concours en Île-de-France

Le SIEC (Maison des examens d'Arcueil) organise les examens et les concours pour les académies de Paris, Créteil et Versailles.

www.siec.education.fr

Directions des services départementaux de l'éducation nationale de l'académie de Créteil

Inspections Académiques

Seine-et-Marne [77]

www.ia77.ac-creteil.fr

Cité administrative

20, quai Hyppolyte Rossignol

77010 Melun Cedex

tél : 01 64 41 30 00

fax : 01 64 41 27 11

courriel : ce.ia77@ac-creteil.fr

Annuaire des services administratifs DSDEN 77 [Cliquer sur ce lien](#)

Seine-Saint-Denis [93]

www.dsden93.ac-creteil.fr

8, rue Claude Bernard

93 008 Bobigny

tél : 01 43 93 70 50

fax : 01 48 31 63 16

courriel : ce.dsden93@ac-creteil.fr

Annuaire des services administratifs DSDEN 93 Cliquer sur [ce lien](#)

Val-de-Marne [94]

www.ia94.ac-creteil.fr

68, avenue du Général de Gaulle

94011 Créteil Cedex

tél : 01 45 17 60 00

fax : 01 45 17 62 80

courriel : ce.94sg@ac-creteil.fr

Annuaire des services administratifs DSDEN 94 [Cliquer sur ce lien](#)

Annuaire des services du Rectorat

:

Cliquer sur [ce lien](#)

Suivre : [Issuu](#)

I-pROF

[I-prof](#), accessible via les sites de l'académie, des DSDEN et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, est un espace personnalisé qui vous propose différents services. Vous pouvez entre autres consulter et compléter votre dossier administratif, consulter les guides thématiques, dialoguer avec votre correspondant de gestion, accomplir certaines démarches en ligne, comme par exemple votre demande de mutation. Ce site étant sécurisé, vous devrez vous identifier pour vous connecter.

ARENA / <https://externet.ac-creteil.fr/>

Sommaire :

- Scolarité du 2d degré
- Examens et concours
- Gestion des personnels
- Enquêtes et Pilotage
- Formation et Ressources
- Intranet, Référentiels et Outils
- Support et Assistance

ENSAP

Vous êtes agent fonctionnaire (titulaire ou stagiaire) ou contractuel, de l'enseignement public ou privé, payé par l'académie de Créteil ?

Vous disposerez d'un espace de stockage numérique unique et personnel : l'ENSAP (espace numérique sécurisé de l'agent public) : <https://ensap.gouv.fr>

Cet espace vous permet d'accéder, après authentification individuelle, à deux rubriques privées et sécurisées :

[-] l'une dédiée à la rémunération

[-] l'autre à la retraite (si vous êtes fonctionnaire)

Cet espace a été ouvert progressivement : au 1er septembre 2018 pour les agents fonctionnaires stagiaires et titulaires et au 1er juin 2019 pour les agents contractuels et les enseignants du privé.

Une période de transition de 6 mois est mise en place pendant laquelle vous disposez des versions papier et électronique des documents de rémunération afin de vous familiariser avec ce nouveau dispositif. Dans ce cadre, la remise du bulletin de paye sur support papier a cessé en mars 2019 pour les fonctionnaires et cessera en décembre 2019 pour les agents contractuels et les enseignants du privé

Comment procéder à l'ouverture de votre ENSAP ?

Ouverture ENSAP

Pour accéder à vos bulletins de paie en ligne, vous devez au préalable créer votre espace personnel.

Un certain nombre d'informations vous seront demandées lors de la première connexion. Vous devrez saisir :

- [-] votre numéro de sécurité sociale (les 15 chiffres), ce numéro sera par la suite votre identifiant de connexion à votre ENSAP
- [-] pour les femmes, votre nom de naissance
- [-] votre date de naissance
- [-] un mot de passe sécurisé (8 caractères minimum comprenant majuscules, minuscules et chiffres)
- [-] un RIB (celui du compte sur lequel votre salaire est actuellement versé) qui vous permettra de finaliser la création du compte puisque par sécurité on vous demandera de saisir une partie de votre IBAN pour l'activation de la rubrique « rémunération » de votre espace
- [-] votre adresse mail principale et une adresse mail de secours

A l'issue de cette création, un mail contenant un lien de confirmation vous sera adressé.

Si vous rencontrez des difficultés techniques, vous pourrez prendre contact avec le service d'assistance informatique de l'académie de Créteil via [la plate-forme CECOIA](#).

Cet espace personnel est accessible à partir de tous les supports actuels : ordinateur, mobile, tablette, quel que soit le système d'exploitation que vous utilisez.

L'arrêt du bulletin au format papier est prévu, au plus tard, fin février 2019 pour les agents fonctionnaires stagiaires et titulaires et fin novembre 2019 pour les agents contractuels et les enseignants du privé.